

Municipalité de Morin-Heights

Que ce Conseil accepte la proposition de Machinerie Saint-Jovite au montant de 17 994 \$ avant taxes et autorise les travaux de montage et d'aménagement du camion-citerne sous format roll-off et les autres travaux afférents et affecte pour ce faire, la somme nécessaire de 24 616,71 \$ du fond de roulement sur une période de 5 ans dont le remboursement débute en 2018.

128.05.17 RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR DU SERVICE DE L'URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception du rapport du mois d'avril 2017 du Directeur du Service d'urbanisme, environnement et mise en valeur du territoire.

129.05.17 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Le Directeur général présente le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme du 18 avril 2017;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par les conseillers:

Que ce Conseil accepte le procès-verbal de la réunion du 18 avril 2017 et fait sienne des recommandations qu'il contient.

130.05.17 EMBAUCHE – ADJOINTE ADMINISTRATIVE

Considérant que la Municipalité a procédé à un appel de candidature pour combler le poste vacant d'adjointe aux services des travaux publics et à l'urbanisme;

Considérant que le comité d'embauche recommande au Conseil l'embauche de madame Nathalie Poirier;

Il est proposé par madame la conseillère Leigh MacLeod
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce Conseil fait sienne la recommandation et autorise l'embauche de madame Nathalie Poirier au poste d'adjointe administrative selon les termes de la convention collective de travail.

131.05.17 DÉROGATION MINEURE – 70, RUE DU JARDIN

- Le président de l'assemblée ouvre l'assemblée de consultation relative à la dérogation mineure à 20h05;
- Le président de l'assemblée invite le Directeur général à lire la proposition et à expliquer la teneur de la dérogation demandée;
- Le président de l'assemblée invite les personnes intéressées qui ont été dûment convoquées à cette assemblée par avis public daté du 20 avril 2017 à intervenir dans ce dossier;
- Suite aux interventions du public, le conseil procède avec ce qui suit: